

DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT

COMMUNE DE LE MESNIL SAINT FIRMIN

REPUBLIQUE FRANCAISE



INFORMATION IMPORTANTE : FACTURES D'ASSAINISSEMENT

Ne tenez pas compte des factures d'assainissement reçues la semaine dernière dans vos boîtes aux lettres.

À la demande de la **Trésorerie**, nous vous informons qu'un incident s'est produit lors de la transmission et de l'enregistrement du rôle de facturation.

Par conséquent :

- **Ne payez pas cette facture.**
- **N'envoyez aucun chèque** en règlement de ce courrier.

Que devez-vous faire ?

De **nouvelles factures** vont vous être transmises très prochainement par le **Service de Gestion Comptable (SGC) de Saint-Just-en-Chaussée**.

Ce sont **uniquement ces nouvelles factures** reçues du SGC qu'il conviendra de régler selon les modalités de paiement qui y seront indiquées.

Ne tenez pas compte du paiement via Payfip indiqué au bas de votre facture car ce moyen de paiement n'est pas opérationnel à ce jour.

La municipalité est désolée du retard pris pour cette facturation du 1er semestre 2026 et consciente du chevauchement à venir avec le second semestre. Ce retard est dû à des difficultés techniques de paramétrage et aux nouvelles normes imposées. Soyez assurés que nous travaillons activement avec notre prestataire de facturation pour que cette situation ne se reproduise plus à l'avenir.

Nous vous remercions pour votre compréhension

le Maire

Nadia Rubilian

